

CONSTRUCTION MURS EN PIERRE

- Appel d'offre : national
- Date de parution : 27/02/2017
- Date de clôture : 16/03/2017

- Localisation : **09 - Ariège (Occitanie)**
- **AAPC**
- **travaux**
- Procédure : **adaptée**
- Secteur d'activité : **Travaux de construction, BTP**

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

MAIRIE DE FOIX

TEXTE LÉGAL DE L'APPEL D'OFFRE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de FOIX, représentée par son maire Monsieur Norbert MELER, Hôtel de Ville, 45, cours Gabriel-Fauré, BP 40068, 09008 FOIX CEDEX, tél : 05 61 05 42 10, fax : 05 61 05 42 19.

Objet du marché : Construction de murs en pierres hourdies sur divers sites.

Lieu d'exécution : Commune de FOIX (09000).

Nombre et consistance des lots :

- LOT N° 01 - Hameau de Labarre.
- LOT N° 02 - Rue du Pont de l'Echo.
- LOT N° 03 - Avenue Georges Clémenceau.
- LOT N° 04 - Rue des Bruilhols.

Durée du marché : 3 mois.

Procédure de passation : Marché en procédure adaptée - Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Modalités d'attribution : Marché conclu soit avec prestataire unique, soit avec prestataires groupés conjoints ou solidaires. Les variantes ne sont pas autorisées.

Documents & justificatifs à produire par le candidat : Art. 48 et suivants du décret n°2016-360.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Obtention du dossier de consultation : DCE à télécharger gratuitement sur le site www.achatpublic.com

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants : prix des prestations, 60%; valeur technique de l'offre, 40%.

Date limite : 16 mars 2017, à 11 heures.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 22 février 2017.

Renseignements divers : Patrick GAUTIER, DST, tél : 06 32 64 54 80.

Recours :

Instance chargée des recours : Tribunal administratif de Toulouse, 68, rue Raymond-IV, 31068 TOULOUSE, tél : 05 62 73 57 57, fax : 05 62 73 57 40.

Détails d'introduction des recours : Deux mois à compter de la notification de la décision de rejet.